

Comité du Rhône – FOOTBALL à 11

82 RUE SULLY B.P. 58 69412 LYON CEDEX 06



Tél.04 78 89 12 50

Site: www.fsgt69.fr

e.mail: comite@fsgt69.fr

ENGAGEMENT 2017/2018



NOM DU CLUB _____ SIGLE _____

1^{er} RESPONSABLE EQUIPE : N°Licence :

Nom et Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Localité _____

Port. _____

E.mail (EN MAJUSCULE) :

2^{ème} RESPONSABLE - N°Licence :

Nom et Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Localité _____

Tél. dom. _____ Port. _____

E.mail (EN MAJUSCULE) :

COULEURS MAILLOTS : _____ Nom et adresse du terrain _____ _____ JOUR: _____ HEURE (Début du match) : _____ EN ALTERNANCE OUI NON	CANDIDAT A LA CSD : Nom et Prénom : _____ Adresse: _____ Code postal' _____ Localité _____ Port : _____ E.Mail : _____
--	--

Pour quelle fonction souhaitez-vous intégrer la CSD ? DISCIPLINE ORGANISATION

Arbitre présenté par le club : NOM + PRENOM _____

	Obligatoire	Facultatif	Réglé le
Affiliation à la F.S.G.T. (inscription du club à la F.S.G.T.) (Revue Sport et plein air comprise)	136,17 €		
CAUTION (pour tous les clubs)	80 €		
RETARD TRESORERIE (pour les anciens clubs)			
CHAMPIONNAT			
Equipe 1	75 €		
Equipe 2	60 €		
COUPE GACHET et TROPHEE L.MAYNARD (obligatoire)	48 €		
COUPE De France FSGT Auguste DELAUNE		44 €	
Règlement FOOT – Nouvelle édition pour tous les clubs	8 € Obligatoire		

Frais d'arbitrage à prévoir: 25 € /équipe / match à régler directement à l'arbitre le jour de la rencontre.

AUCUN ENGAGEMENT SANS REGLEMENT.

A RETOURNER AVANT LE 02 SEPTEMBRE 2017 (IMPERATIF)
par courrier accompagné du règlement financier